

Le Verger est un centre communautaire en santé mentale dont la mission première est d'accueillir des personnes vivant un problème de santé mentale et de les accompagner vers une démarche d'intégration sociale et de réappropriation de leur pouvoir d'agir.

1. La mission	4
2. La philosophie et les valeurs	4
3. Les objectifs et les moyens	4
4. Le conseil d'administration	5
5. Les membres et la vie démocratique	6
6. Les ressources humaines au 31 mars 2017	6
7. La formation	7
8. Les services	7
1. Accueil, évaluation et référence	8
2. Suivi d'intensité variable (SIV)	8
3. Interventions de groupe	10
4. Milieu de vie et implication dans l'organisme	12
9. Les événements de la vie associative	14
10. Portrait de la clientèle et portrait d'ensemble	15
12. Le financement	16
13. Le Verger, une présence active dans le milieu	18
14. Le bénévolat au Verger, une richesse d'intégration sociale	19
15. La promotion	20
En terminant...	20

Mot du conseil d'administration

Le Verger centre communautaire en santé mentale termine une autre année où les défis n'ont pas manqués. La participation généreuse de tous les membres de l'organisme a permis de les relever avec succès.

Nous avons accueilli avec plaisir le retour de notre directrice générale, qui a réintégré ses fonctions après son congé de maternité. Son remplacement en cours d'année a entraîné une certaine stabilité dans les activités courantes, ce qui a permis au conseil d'administration de s'impliquer davantage dans de nouveaux projets, notamment celui du développement d'un milieu de vie qui nécessite l'adaptation des espaces physiques du Verger. Vivement sollicité, le comité de réaménagement a mis en place un processus de consultations avec des professionnels externes et les employées, ce qui nous a permis d'avancer le projet en vue d'améliorer et d'augmenter les services et activités tant appréciés de notre clientèle.

Quant au comité des ressources humaines, les membres ont révisés et mis à jour le guide de l'employé. L'application de la politique salariale, pour un organisme comme le nôtre constitue un défi important. Nos ressources financières limitées, qu'il faut utiliser à la fois pour réaliser la mission de l'organisme et rémunérer les personnes qui la réalise, ne permettent pas une reconnaissance totale de la valeur du travail effectué. C'est une balance délicate que nous tentons d'ajuster au mieux.

Nous tenons également à souligner le grand succès de la soirée bénéfice de cette année et l'excellent travail du comité organisateur.

En terminant, le conseil d'administration remercie de tout cœur toutes les personnes dont au premier chef les participants et participantes, ainsi que les employées et les nombreux bénévoles qui contribuent à chaque année au renforcement de l'organisme et de sa mission.

Le conseil d'administration

Mot de la directrice

L'année 2016-2017 représente pour moi une année charnière; une année de transition stratégique vers un idéal caressé depuis déjà 5 ans par le personnel et les membres.

C'est en favorisant, au cours des dernières années, la mise en place de nouveaux projets créés à l'initiative des participants, que le personnel du Verger contribuait, déjà, à l'implantation graduelle d'un nouveau volet de service appelé "milieu de vie". Cette formule a permis, cette année, d'offrir une plus grande diversité de services aux membres en plus de répondre plus adéquatement à leurs besoins. Tel que souhaité, la participation et l'implication des membres au sein de la ressource prend une place de plus en plus importante dans l'organisme.

Cette nouvelle réalité nous amène à considérer dorénavant le milieu de vie comme un nouveau volet de services à part entière. Ainsi, le projet de récupération d'espaces supplémentaires pour nos locaux nous donnera les moyens nécessaires pour pouvoir offrir ce volet de service sur une base plus régulière.

Que de belles réalisations! Projet à suivre... Bonne lecture!

Véronique Chabot, directrice générale

1. La mission

Le Verger est un centre communautaire en santé mentale dont la mission première est d'accueillir des personnes vivant un problème de santé mentale et de les accompagner vers une démarche d'intégration sociale et de réappropriation de leur pouvoir d'agir. Fruit d'une réflexion du milieu, Le Verger accueille en 2000 ses premiers clients. Depuis plus de 15 ans, il est prioritairement axé sur le développement des forces intérieures de la personne et sur l'acquisition d'une meilleure confiance en elle-même. Le Verger oriente principalement son action vers l'atteinte d'une meilleure autonomie de la personne.

Le Verger est une ressource communautaire s'adressant autant à une clientèle transitoire qu'à une clientèle plus lourdement atteinte sur le territoire Ouest de Québec.

Grâce aux efforts soutenus du personnel depuis sa fondation, Le Verger est une ressource reconnue à Québec, et son offre de service est diversifiée.

2. La philosophie et les valeurs

Le Verger préconise une approche axée principalement sur l'autonomie de la personne. Chaque être humain possède à l'intérieur de lui-même une partie saine, inaltérable, où se côtoient les forces vives de guérison. La clé de voûte de la philosophie du Verger repose sur la confiance de la personne en ses forces intérieures. Prendre conscience de cette réalité intérieure est une piste extraordinaire pour conduire la personne vers l'autonomie et l'accompagner dans son cheminement personnel.

Cette merveilleuse approche repose entre autres sur des valeurs de respect et de dignité. Toute en souplesse, l'intervention du Verger auprès de sa clientèle est animée d'un esprit créatif visant à améliorer constamment la qualité de ses services et à diversifier son éventail d'activités.

3. Les objectifs et les moyens

Les intervenantes ainsi que les bénévoles jouent un rôle de soutien indispensable dans la communauté. Toutes leurs actions convergent vers les objectifs suivants : aider les personnes à se réapproprier leurs forces, à retrouver une certaine autonomie et la confiance en elles-mêmes; également à briser leur isolement, à reprendre du pouvoir sur leur vie tout en améliorant leur qualité de vie.

Pour relever ce défi, Le Verger utilise des moyens concrets. Notamment,

- Il initie des activités individuelles et collectives pour favoriser le développement du plein potentiel de chacun;
- Il accompagne étroitement les personnes dans une démarche de connaissance d'elles-mêmes et de reconnaissance de leurs habiletés et de leurs compétences;
- Il offre un lieu d'échange et de partage valorisant et stimulant;
- Il offre un lieu d'implication et de participation citoyenne.

4. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration joue un rôle de catalyseur et de soutien auprès de la direction et du personnel du Verger. Il est composé de sept postes électifs dont la durée des mandats est de deux ans. Toujours soucieux d'offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des membres, le conseil privilégie un système de composition mixte, soit cinq membres de la communauté et deux autres ayant déjà bénéficié ou bénéficiant du soutien du Verger.

Au cours de la dernière année, les administrateurs se sont réunis à six reprises pour des séances régulières. Chacun des administrateurs apporte une contribution au sein de certains comités de travail selon leurs intérêts et leurs champs de compétences. La présence de comités s'inscrit dans un processus efficace qui permet une compréhension plus approfondie des réalités du Verger, facilitant ainsi la prise de décision au conseil d'administration.

Les cinq comités actifs au cours de la dernière année concernent le financement et le suivi de budget, la gestion de l'immeuble, les ressources humaines, le réaménagement des locaux et la gestion des chambres en location au sous-sol de la maison du Verger.

Les comités se sont réunis près d'une vingtaine de fois.

Membres du conseil d'administration 2016-2017

Nom	Fonction	Année d'élection
Denise Tremblay	Présidente	2014
Sylvie Bélanger	Vice-Présidente	2016
Pierre-Olivier Marcoux	Trésorier	2015
Georgette Trépanier	Secrétaire	2009
Suzanne Drapeau	Administratrice	2012
Claire Sirois	Administratrice	2014
Moscha Yannissi	Administratrice	2015

5. Les membres et la vie démocratique

L'assemblée générale annuelle

Tenue le 15 juin 2016, l'assemblée générale annuelle a réuni 29 personnes.

Un président d'assemblée externe, Monsieur Richard Lévesque, a animé l'assemblée. Comme il est d'usage, le rapport d'activités et les états financiers 2015-2016 furent présentés et adoptés. Le plan d'action triennal 2014-2017 a aussi été présenté aux membres en précisant les objectifs atteints et ceux en cours de réalisation.

Quelques chiffres

- Pour une quatrième année consécutive, Le Verger a terminé son exercice financier avec un excédent des produits sur les charges. Pour l'année financière 2015-2016, l'organisme a généré un montant de 18 399\$ en bénéfices.
- Au 31 mars 2017, nous comptons 135 membres. De ce nombre, 103 sont des participants et 32 sont des proches ou des personnes de la communauté.

La réunion annuelle des membres

Ce rendez-vous annuel est une occasion importante pour échanger et discuter sur les préoccupations de l'organisme et également pour faire un retour sur les différents aspects de la vie en groupe au sein du Verger. Cette rencontre s'avère une opportunité intéressante pour rappeler les nombreux services et activités offerts aux participants. Elle permet aussi de consulter les membres sur des sujets qui les concernent et sur certaines orientations à prendre sur le plan des services offerts.

Participation : 33 personnes

6. Les ressources humaines au 31 mars 2017

Nom	Postes du personnel régulier	Hrs/sem.	Embauche
Véronique Chabot	Directrice générale	32	2007
Nathalie Lucas	Intervenante et animatrice	35	2004
Sylvie Bertrand	Intervenante et animatrice	35	2007
Marie Manon Bouffard	Intervenante au suivi dans la communauté	28	2013
Louise Lizotte	Intervenante au suivi dans la communauté	28	2015

Emploi d'été et accueil de stagiaire

Chaque année, les membres du personnel ont le désir et la volonté d'accueillir des étudiants provenant de divers milieux.

Les stages et emplois d'été constituent des expériences de travail enrichissantes pour les futurs diplômés tout en contribuant au développement d'idées nouvelles et novatrices qui permettent au Verger d'enrichir la qualité de son travail dans le milieu.

Cette année, Le Verger a fait appel à deux étudiants; soit un stagiaire et une employée recrutée pendant la période estivale grâce au programme Emploi d'été Canada.

7. La formation

Considérée comme indispensable pour assurer la mise à jour des connaissances du personnel et maintenir la qualité des services dispensés par l'organisme, la formation occupe une place importante dans l'atteinte des objectifs organisationnels.

Encore cette année, des formations pertinentes et actuelles ont été offertes aux employés, membres du conseil d'administration et à certains bénévoles.

La stigmatisation, la résolution de conflits, le rétablissement en santé mentale sont là quelques exemples de formations offertes.

8. Les services

Révisés annuellement, les services offerts par l'organisme tiennent toujours compte de la réalité et des besoins des personnes qui le fréquentent.

Au fil du temps, Le Verger s'est démarqué par la complémentarité de ses services qui s'inscrivent dans un continuum au sein même de l'organisation.

1. Accueil, évaluation et référence
2. Suivi d'intensité variable
3. Les interventions de groupe
4. Milieu de vie et implication dans l'organisme

Les services sont assurés selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h tout au long de l'année, sauf deux semaines de fermeture à Noël et à l'été.

1. Accueil, évaluation et référence

Empreint d'un grand respect et d'une profonde empathie, la première rencontre avec le futur participant permet de bien comprendre la réalité de la personne qui demande un service et de mieux définir l'aide requise.

Pour l'année 2016-2017, 80 personnes ont formulé une demande d'aide par téléphone. Ces demandes d'aide ont donné lieu à 54 entrevues d'accueil. De ce nombre, 37 nouvelles personnes ont intégré les services du Verger.

Constat:

L'isolement, l'exclusion familiale, professionnelle et sociale demeurent les principaux motifs qui amènent les personnes à s'adresser au Verger.

2. Suivi d'intensité variable (SIV)

Le soutien d'intensité variable (SIV), vise le développement de compétences et d'aptitudes rattachées à la vie en société de façon à ce que la personne qui en bénéficie atteigne un fonctionnement optimal dans son milieu.

Soutenir le rétablissement, améliorer la qualité de vie et offrir une meilleure continuité de soins et de services à la personne sont les principaux objectifs poursuivis par cette intervention.

Les rencontres se déroulent à domicile ou dans l'environnement de vie de l'individu afin de faciliter l'apprentissage et le maintien des acquis et de favoriser l'intégration sociale de la personne dans son environnement.

Un plan d'intervention individualisé bien établi en concertation avec la personne est l'outil pivot de cette offre de service. Les contacts offerts par l'intervenant varient de 2 à 7 rencontres par mois sur une période de deux ans.

Le SIV s'adresse à la personne :

- âgée de 18 ans et plus (ou sur le point de passer à l'âge adulte);
- aux prises avec un trouble mental grave (diagnostic de schizophrénie, trouble psychotique ou bipolaire, troubles anxieux sévères et graves, etc.);
- qui éprouve des incapacités touchant l'autonomie fonctionnelle, les habiletés personnelles, les habiletés sociales et l'intégration communautaire;
- qui présente un risque significatif de détérioration de sa condition sociale ou clinique sans mesure de soutien de type SIV.

De façon générale, les interventions concernent les domaines de vie suivants :

- Santé mentale et physique : coordonner les services afin d'accompagner et guider la personne vers les ressources professionnelles adéquates (médecins, psychiatres, pharmaciens, etc.);
- Conditions économiques : accompagner la personne dans la gestion d'un budget, l'orienter vers une ressource d'aide et d'accompagnement dans l'administration de ses finances, l'assister dans différentes tâches pour le paiement de ses comptes et fournir les informations relatives aux droits des personnes;
- Milieu de vie, sécurité et alimentation : initier la personne à des habiletés d'entretien du logement et/ou des soins d'hygiène personnelle et l'accompagner dans différents commerces;
- Loisirs, occupations, études, travail : soutenir la personne dans la découverte de ses intérêts personnels, la guider vers des ressources de loisirs et/ou travail, l'inciter à développer un réseau social;
- Accessibilité aux services : offrir des informations sur les ressources disponibles dans la communauté et accompagner la personne sur le plan moral et physique.

Le Verger satisfait aux critères de bonnes pratiques cliniques et organisationnelles en lien avec son mandat SIV. Il détient un certificat d'homologation délivré par le Centre national d'excellence en santé mentale du Québec.

Dans le cadre du suivi d'intensité variable, Le Verger agit également à titre de partenaire référent pour le programme clef en main, dont l'objectif principal est de favoriser l'intégration sociale des personnes éprouvant des troubles de santé mentale graves en leur donnant accès à des logements subventionnés de qualité avec un soutien au logement.

Les constat - Suivi d'intensité variable:

- Depuis le mois d'octobre 2011, deux intervenantes assurent chacune un suivi régulier auprès d'une quinzaine de personnes.
- Du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, 36 personnes ont obtenu une aide dans leur milieu de vie. La durée moyenne du suivi a été de 14 mois.

3. Interventions de groupe

Les interventions de groupe reposent sur la philosophie qui sous-tend la mission du Verger, soit de puiser dans les forces intérieures de la personne les outils et les ressources nécessaires à son rétablissement.

Les interventions de groupe se déroulent pour l'essentiel sous forme d'ateliers, normalement dispensés cinq jours par semaine. Animés et encadrés par les intervenantes du Verger, ils poursuivent des objectifs bien précis auprès des participants notamment, acquérir de nouvelles connaissances, développer des aptitudes à la vie en société, briser l'isolement, élargir leur réseau social, découvrir leur potentiel en vue de développer leur autonomie et de se réapproprier leur pouvoir d'agir.

Le contenu des ateliers portent sur des sujets variés : la réappropriation du quotidien et de l'autonomie, le sentiment d'appartenance, l'estime de soi, le fonctionnement sur les plans domestique, financier, économique et social, etc.

Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs et faire en sorte que leur passage au Verger soit aidant et agréable, les participants bénéficient aussi d'un accompagnement individualisé selon une fréquence qui s'ajuste à leurs besoins.

Cette démarche personnelle prend forme à partir de l'élaboration d'un outil indispensable, soit: le plan d'action axé sur les forces de l'individu. La personne entame alors un processus de réflexion et identifie, avec son intervenant, des actions concrètes à réaliser en vue d'améliorer sa qualité de vie.

Ainsi, le contenu des interventions de groupe recoupe celui des interventions individuelles, ce qui rend la démarche plus complète et permet une meilleure intégration des apprentissages.

Les constats - Interventions de groupe:

- Sur le plan des présences, on relève un total de 2 365 présences pour l'année et une moyenne de 65 présences par semaine. Une légère baisse par rapport aux années antérieures s'explique par l'augmentation du nombre d'activités offertes en formule milieu de vie.
- En moyenne, une quinzaine d'entrevues individuelles sont réalisées par semaine, totalisant, pour cette année, 679 rencontres de suivi.

La page suivante présente les ateliers offerts par l'organisme ainsi que les objectifs qui en découlent.



Arts créatifs

89 périodes d'ateliers
610 présences
Moyenne 7 pers./atelier

Ces activités d'expression artistique sont conçues pour développer la créativité des personnes, leurs habiletés manuelles et leur confiance en elles-mêmes. Les personnes sont invitées à créer en utilisant différents médiums comme le pastel, l'acrylique et l'argile.



Connaissance de soi

45 périodes d'ateliers
442 présences
Moyenne 10 pers./atelier

Cet atelier vise à aider la personne à découvrir ses intérêts et ses aspirations, à améliorer son estime d'elle-même, à développer ses habiletés sociales et à briser l'isolement dans lequel elle vit généralement.



Projet chorale

45 périodes d'ateliers
278 présences
Moyenne 6 pers./atelier

Chanter en groupe favorise la collaboration, stimule l'esprit de cohésion et améliore les capacités de concentration. Les participants explorent leurs goûts musicaux et accroissent leurs connaissances musicales. L'apogée du projet reste les prestations devant public offertes dans certaines résidences de personnes âgées et à l'occasion de la pièce de théâtre du Verger.



Mémoire

45 périodes d'ateliers
332 présences
Moyenne 7 pers./atelier

Cet atelier est axé sur le maintien et l'amélioration de la mémoire. Les objectifs sont l'exploration du fonctionnement de la mémoire et ses différents types et la possibilité pour les personnes de reconnaître les facteurs qui influencent la qualité de leur mémoire.



Écriture

20 périodes d'ateliers
146 présences
Moyenne 7 pers./atelier

Cet atelier constitue un lieu d'expérimentations et d'échanges où les participants sont invités à s'exprimer au moyen de l'écriture. L'écriture vise à développer chez les personnes la confiance en elles-mêmes. Elle est une source d'expression des émotions.



Projet théâtre

41 périodes d'ateliers
256 présences
Moyenne 6 pers./atelier

C'est un lieu d'échange où les personnes vivent une expérience théâtrale enrichissante. Écrire une pièce de théâtre, choisir les décors et réaliser sa mise en scène renforcent le sentiment de confiance et développent la capacité de la personne à s'exprimer en groupe et à travailler en équipe. L'apogée du projet reste la présentation devant public dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale.



Impro-solutions

27 périodes d'ateliers
123 présences
Moyenne 5 pers./atelier

Favorise l'entraide et la solidarité tout en améliorant la capacité à s'exprimer en groupe et à développer des habiletés à la résolution de problèmes.



Marche

20 périodes d'ateliers
78 présences
Moyenne 4 pers./atelier

Activité de groupe stimulante qui vise à évacuer le stress tout en donnant le goût aux participants de faire de l'activité physique plus fréquemment.



Conversation anglaise

16 périodes d'ateliers
100 présences
Moyenne 6 pers./atelier

Atelier théorique et pratique qui permet aux participants de différents niveaux d'approfondir leur compréhension de la langue anglaise, de perfectionner leur locution ou de consolider leurs apprentissages.

Étant maintenant animé par une participante de l'organisme, la conversation anglaise fait désormais parti des activités de milieu de vie.

4. Milieu de vie et implication dans l'organisme

Par ce volet de service relativement nouveau, Le Verger propose aux membres qui ont déjà participé aux ateliers un endroit pour se rencontrer, pour échanger avec les autres dans un contexte sécurisant et informel; un lieu de confiance où le bagage expérientiel est synonyme de connaissances et de savoir à partager. Ce type d'activités permet aux membres de se réunir, à leur propre initiative, autour d'un intérêt commun. Basé sur des valeurs de solidarité, d'entraide et de respect, le milieu de vie constitue un environnement propice à l'apprentissage par le groupe.

Il vise essentiellement à

- reconnaître et valoriser l'expertise et les forces de chaque personne;
- mettre en application les aptitudes acquises au Verger (généralisation des apprentissages);
- assurer le développement des habiletés coopératives;
- favoriser l'intégration sociale;
- encourager la responsabilisation et le développement de la conscience collective.

Le milieu de vie repose entièrement sur l'implication des membres.

C'est par la participation aux activités récréatives et sociales, par la contribution à des projets ou encore par l'implication dans des comités de travail que les membres intègrent les règles de la vie en groupe et apprennent à développer un rôle social significatif au sein de celui-ci. Cette formule prépare adéquatement la personne à s'intégrer éventuellement à des groupes extérieurs aux ressources en santé mentale.

Les activités - milieu de vie et implication dans l'organisme:

Le partage des connaissances

Au Verger, certains ateliers sont animés par des participants. Ces derniers agissent à titre de personnes ressources dont le rôle est de planifier, d'animer et/ou de guider les membres dans l'apprentissage de techniques ou notions de base liées à certains domaines précis. Cette expérience enrichissante et valorisante leur permet de redonner à la société, d'exprimer de la gratitude pour l'aide reçue au Verger, d'entretenir un réseau social, et enfin, d'éprouver un sentiment d'utilité sociale.

C'est dans un esprit de coopération et d'entraide que Le Verger favorise ce genre d'animation, permettant ainsi la réalisation des activités suivantes:

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Conversation anglaise (chaque semaine)• Les Plaisirs du Jeudi (chaque semaine)• Club de tricot (2 fois par mois) | <ul style="list-style-type: none">• EMILIA (7 ateliers)¹• Atelier de méditation (4 rencontres) |
|--|--|

¹ Programme de formation axé sur l'apprentissage expérientiel dont les thèmes touchent le rétablissement et le pouvoir d'agir.

Les comités et projets sous le signe de la collaboration

Formés de membres participants et de membres de la communauté, les comités permettent aux participants de s'impliquer dans le processus décisionnel de certaines activités tout en favorisant le développement des habiletés coopératives et la responsabilisation individuelle.

- Comité d'autofinancement : bien actif au cours de la dernière année, ce comité s'occupe de la planification et l'organisation des activités d'autofinancement. Cette année, les membres dudit comité ont fait preuve d'une implication soutenue en participant à près d'une trentaine de rencontres étalées sur un an.
- Comité des membres : visant essentiellement à assurer un suivi des plaintes et commentaires des participants du Verger, le comité se rencontre mensuellement et formule des commentaires constructifs à la direction concernant le fonctionnement de l'organisme et des services dispensés.

Ce comité de cinq personnes s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année.

- Comité journal: Ce comité travaille à la conception du journal La Récolte; journal qui se veut un outil de communication pour informer notre communauté sur la vie et les activités qui se déroulent au Verger. La révision des textes, le choix du contenu, la rédaction du mot du comité ainsi que la mise en page du journal sont entièrement réalisés par les membres du comité. Dix rencontres ont permis de produire les deux parutions de cette année.
- Comité vidéo promotionnelle: Cette année, un comité de travail a été mis sur pied dans le but de concevoir et tourner une vidéo promotionnelle de l'organisme. Un plan de travail et l'ébauche d'un scénario ont été proposés, mais après 8 rencontres, le manque d'expertise et de ressources (financières et matérielles) ont entravé la réalisation du projet.
- Le projet théâtre et chorale: Six rencontres ont réuni plusieurs personnes bénévoles en vue de préparer ou aider à la présentation de la pièce de théâtre "Quand la science s'emmêle" et de soutenir la chorale dans sa prestation.
- Comité Jardin : stimulant l'entraide et la collaboration, le comité jardin vise également à parfaire les connaissances des participants sur le jardinage. Cette année, seulement deux rencontres ont été nécessaires pour assurer la planification et la gestion de la culture des légumes.
- Organisation des fêtes (Noël, Halloween, etc.): Ce comité est responsable de la planification et de l'organisation qui entoure les différentes fêtes ou événements de l'année. En 2016-2017, le comité s'est réuni à deux reprises.

Les ateliers d'information: jeudis-info

Le Verger fait appel à des invités “experts” à raison d’une fois par mois en vue de sensibiliser et d’informer les membres sur différents sujets reliés à leur vie quotidienne. Les thèmes présentés émanent pour la plupart de suggestions des personnes qui y participent. Cette année, l’alimentation, le rétablissement, le budget et la gestion des émotions sont quelques exemples de sujets abordés.

Les conférences ont rassemblé une cent cinquantaine de personnes, soit en moyenne 15 personnes par conférence, ce qui démontre de façon probante que les membres en retirent un enrichissement important.

Constats - Milieu de vie et implication dans l’organisme:

- Implantés au Verger graduellement depuis 2013, les activités de type milieu de vie se font de plus en plus nombreuses. Cet ajout à notre offre de service représente environ 400 heures de services de plus par année et permet aux membres d'accéder à une plus grande diversité d'activités.
- Actuellement, 62 membres bénéficient de ce volet de service.

9. Les événements de la vie associative

Les repas du midi et les activités communautaires sont une occasion de rassembler les participants, les membres du conseil d’administration et le personnel dans un contexte informel. Ils permettent de tisser des liens, de s’amuser et de renforcer le sentiment d’appartenance au Verger.

Événements en 2016-2017		
Juillet	Fête d’été	33 personnes
Octobre	Sortie aux pommes	20 personnes
Décembre	Souper de Noël	40 personnes

Au total, ces événements communautaires ont rassemblé 98 personnes.

10. Portrait de la clientèle et portrait d'ensemble

Au cours des entrevues d'accueil, des activités ou encore lors de la fermeture d'un dossier, Le Verger recueille diverses données (qualitatives et quantitatives) qui lui permettent de mieux connaître les caractéristiques, la réalité et les besoins de la clientèle. Ces données nous servent également à dégager des constats.

	Suivi d'intensité variable (36 personnes)	Interventions de groupe (82 personnes)	commentaires
 <p>Genre</p>	Clientèle majoritairement féminine (61% femmes / 29% hommes)	Majoritairement féminine (76% femmes / 24% hommes)	On remarque une plus grande difficulté pour les hommes à demander de l'aide.
 <p>Âge</p>	Clientèle d'âges variés	Agée majoritairement de 50 ans et plus	
 <p>Situation de vie</p>	Habitant seul (83%)	Habitant seul (68%)	
 <p>Territoire</p>	Répartie principalement dans les arrondissements de Sainte-Foy / Sillery / Cap-Rouge (33%) et de La Cité-Limoilou (31%)	Répartie principalement dans l'arrondissement de Sainte-Foy / Sillery / Cap-Rouge	
 <p>Revenus</p>	Touchant des revenus de la sécurité du revenu (61%)	Touchant des revenus variés (sécurité du revenu, assurances, RRQ, etc.)	Au total, 73% de la clientèle dépend de prestations gouvernementales comme principale source de revenus. Ces faibles revenus demeurent un facteur de vulnérabilité sociale important ayant des impacts sur la santé.
 <p>Références</p>	Référée essentiellement par le milieu institutionnel [centres hospitaliers et CSSS (58 %)]	Référée essentiellement par le milieu institutionnel [centres hospitaliers et CSSS (72%)]	Ces données continuent de confirmer l'importance des partenariats établis avec le réseau institutionnel et le travail essentiel de collaboration qui doit s'arrimer entre les services publics et communautaires en santé mentale.

De façon régulière, Le Verger dispose d'une capacité d'accueil simultanée de 76 personnes (50 personnes aux interventions de groupe et 26 personnes au suivi d'intensité variable). À cela s'ajoute, les places disponibles pour le volet milieu de vie; soit 130 places pour l'année 2016-2017. Notez que le nombre d'admissions aux milieu de vie est directement lié au degré d'implication des membres.

Cette année, 82 personnes ont bénéficiés des interventions de groupe, 36 du suivi d'intensité variable et 62 personnes étaient inscrites aux activités du milieu de vie.

12. Le financement

Le volet du financement représente, en général, le plus grand défi des organismes communautaires, et Le Verger ne fait pas exception. Le conseil d'administration, le personnel et les membres travaillent en étroite collaboration dans la recherche de revenus supplémentaires afin que Le Verger puisse remplir adéquatement sa mission.

L'appui des partenaires financiers est un élément de reconnaissance essentiel pour le travail que nous effectuons dans le milieu.

Principaux bailleurs de fonds	Montant octroyé
CIUSSS Capitale-Nationale Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	110 380\$
CIUSSS Capitale-Nationale Projet spécifique de soutien d'intensité variable	67 174\$
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches	42 500\$
Emplois d'été Canada de Ressources humaines et Développement des compétences Canada	4 707\$
Télébingo Rotary de Québec	2 350\$

D'autres collaborations corporatives privées ou publiques comme le don In memoriam Lynda Carrier et le Fond Hélène-Boulet s'ajoutent à la liste de bailleurs de fonds. Leur appui financier pour l'achat de matériel, d'équipement ou encore leurs dons sont essentiels et toujours très appréciés.

L'autofinancement

L'autofinancement constitue également une partie significative des revenus du Verger.

Cette année, la réalisation d'une activité d'envergure a permis d'amasser des sommes record, et ce, grâce à l'initiative des personnes impliquées au sein du comité d'autofinancement. En effet, le 30 mars 2017 a eu lieu un cocktail-bénéfice sous la présidence d'honneur de Monsieur Steve Ross². Avec 84 personnes présentes et un profit de 10 661\$, l'évènement a été un réel succès.

De façon particulière, nous remercions les commanditaires suivants pour leur appui au super-spectacle-bénéfice de 2017.



- Assurance La Capital
- Café Du temps perdu
- Camp d'été ACA
- Carol Belleville
- Chantale Paquet
- Château Laurier
- Clinique Dentaire Amélie Lessard inc.
- Construction Réjean Tremblay
- Danielle Provost
- Desneige Plourde
- Dr. Patrick Fallon, clinique Duplessis
- Dr. Hélène Bélanger
- Georgette Trépanier
- Gestion Mi-Ro PM
- Gilles Chabot
- Guy Quenel
- Hébert Ferlatte, Pagé, pharmaciens
- Hélène Lapierre
- Hélène Noreau
- Jean-François Demers
- La barberie
- Les entreprises A.D.N.T.
- Les placements Luc Fortier Inc.
- Lisette Girard
- Groupe Maître encadreur
- Marie-Hélène Poirier
- Mario Drolet
- Nathalie Lemay, La clé de la détente
- Michel Robitaille
- Nathalie Lucas
- Pharmacie André Fortier
- Pharmacie Richard Blais, JF Boulanger, François Frédérick-Dubois
- Service comptable SL.inc.
- Stéphane St-Martin
- SurMesur
- Vitro Plus

² Président de la Jeune chambre de commerce 2016-2017

13. Le Verger, une présence active dans le milieu

Le Verger siège au sein de différentes instances du milieu et collabore avec plusieurs partenaires des réseaux communautaires et publics. La concertation est au cœur de cette présence. Ces tribunes offrent une visibilité intéressante au Verger, lors desquelles notre organisme partage son savoir-faire, défend ses intérêts et représente les gens qui le fréquentent.

Le Verger est membre corporatif des organisations suivantes :

- Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)
- Regroupement des organismes communautaires 03 (ROC 03)
- Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)
- Centre d'action bénévole de Québec (CABQ)
- Bureau d'animation et information logement (BAIL)
- Association québécoise de réadaptation psychosociale (AQRP)
- Comité logement d'aide aux locataires (CLAL)
- Auto-Psy

Rencontres de regroupements:

Au cours de la dernière année, Le Verger a participé à plusieurs rencontres d'organismes régionaux.

L'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)

Regroupement d'une quarantaine d'organismes en santé mentale de Québec et des environs dont la mission principale est de promouvoir et de faire connaître les ressources non institutionnelles en santé mentale à la population.

Le Regroupement des organismes communautaires région 03 (ROC 03)

Ce regroupement représente près de 200 organismes communautaires autonomes, majoritairement dans le domaine de la santé et des services sociaux de la région 03 (Québec-Charlevoix-Portneuf).

Partenariat - Le projet EMILIA:

Le projet EMILIA a été déployé à l'initiative de l'AGIR, au Verger et à travers ses organismes membres, et en partenariat avec le Centre d'éducation aux adultes Louis-Jolliet. Ce programme de formation est offert dans le cadre du cours "Habilités personnelles et sociales" du programme "Intégration sociale" du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Ce partenariat unique et novateur permet au Verger d'offrir la formation lui-même selon les standards et les balises du MEESR.

Autres collaborations

Le Verger participe à une démarche régionale initiée et pilotée par l'AQRP sur le rétablissement et la participation citoyenne qui réunit un ensemble de partenaires communautaires et institutionnels de notre région de même que des proches et des personnes ayant un problème de santé mentale.

Par ailleurs, Le Verger a fait partie du comité organisateur du Salon du communautaire pour l'arrondissement Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge; comité piloté par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale dont l'événement avait pour objectif de réseauter les organismes du territoire. Le Verger a tenu un kiosque d'information lors dudit événement.

Finalement, les membres et le personnel du Verger ont joint leur voix à celles d'autres Québécois lors de différentes activités de mobilisation organisées par le ROC-03. Ces manifestations visaient le rehaussement du financement des organismes communautaires et la dénonciation des mesures d'austérité. Plusieurs membres ont pris part à différentes actions de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » ainsi qu'aux rassemblements et marches collectives contre les politiques d'austérité.

14. Le bénévolat au Verger, une richesse d'intégration sociale

L'apport des personnes bénévoles est indispensable pour un organisme comme le nôtre, mais il constitue également un formidable agent d'intégration sociale qui aide les personnes dans leur processus de rétablissement.

Pour l'année 2016-2017, le bénévolat se traduit par 1844 heures de travail toutes catégories confondues, assurées par 45 personnes différentes.

La générosité et le dévouement de ces personnes sont admirables et nous les en remercions très sincèrement.

Le Verger souligne l'importance de cette généreuse collaboration par des gestes de remerciement comme une invitation à l'activité de reconnaissance des bénévoles, des formations générales et spécialisées, des cartes de souhaits, de petits cadeaux occasionnels ou encore le remboursement de frais de transport.

15. La promotion

Cette année, Le Verger a été particulièrement actif sur le plan de la promotion dans une perspective d'assurer un meilleur arrimage de nos services avec ceux offerts par le réseau en santé mentale par:

- la distribution de dépliants promotionnels et des représentations de l'organisme auprès de l'ensemble des intervenants du milieu communautaire et du secteur public, dont le CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- la parution d'articles par les journaux "Le Québec", "Le Soleil" et "Le Journal de Sainte-Foy" suite au cocktail-bénéfice du mois de mars;
- la refonte du site web et l'animation d'une page facebook;
- la présentation du Verger à la communauté de gens d'affaires de Québec dans le cadre de la tournée d'autobus de Centraide et de notre cocktail-bénéfice;
- la visite de notre organisme à des intervenants du milieu de la santé;
- l'achat d'une publicité dans les agendas du Pavois pour faire connaître l'organisme et ses services et la parution, dans le journal L'Appel, d'une invitation à venir assister à son assemblée générale annuelle;
- la mise à jour des informations émanant du service de consultation téléphonique du 811.

En terminant...

Ce rapport d'activité a pour objectif de fournir une information pertinente et fiable sur la performance de l'organisme dans l'atteinte des résultats et l'utilisation des ressources.

Le Verger participe consciencieusement à cette reddition de comptes. Il souhaite que ce rapport soit une référence et une source d'information importante pour ses membres, pour l'ensemble du milieu communautaire de Québec et pour la population en général.

Le Verger remercie sincèrement les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les participants, le personnel ainsi que les partenaires financiers pour leur remarquable générosité et leur grande disponibilité. Votre apport constitue la pierre de plus sur la route de l'accomplissement de notre mission.